

Le Président du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement des Portes de l'Orne,

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2023-28 du Comité Syndical en date du 07 juillet 2023 portant délégation au Président de certaines attributions énumérées à l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu l'arrêté n° 01/2023 en date du 07 juillet 2023 portant délégation de fonction et de signature au 1^{er} Vice-Président du Syndicat Mixte, pour toutes les affaires concernant la partie du site des Portes de l'Orne située sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle,

Vu le Budget Primitif,

Considérant le marché N° 18007 – Travaux pour l'aménagement d'une agrafe paysagère sur le site des Portes de l'Orne à Rombas, et notamment le lot N° 3 « Passerelle/ouvrage et édicules » attribué à la société NGE CIVIL - ZA SABRE 57420 COIN LES CUVRY,

Considérant la décision du Président n° DP2020-16 en date du 09 septembre 2020 portant acceptation de la Société Ingé Pose, 49 rue de Rochechouart – 75 009 - PARIS, en qualité de sous-traitant de la société NGE Génie civil, attributaire des lots N° 3.1 « Passerelle » et N° 3.2 « Ouvrages et Edicules » du marché N° 18007 – Travaux pour l'aménagement d'une agrafe paysagère sur le site des Portes de l'Orne à Rombas, pour un coût des prestations sous-traitées de 293 002,00 € H.T.,

Considérant la décision du Président N° DP2022-38 en date du 15 décembre 2022 portant modification du montant des travaux sous-traités par la société NGE CIVIL ZA Sabre - 57420 COIN LES CUVRY à la société INGEPOSE, 49 rue de Rochechouart - 75009 PARIS, de 293 002,00 € H.T. à 351 701,44 € H.T., soit une augmentation de 58 699,44 €, dans le cadre du marché N° 18007 – Travaux pour l'aménagement d'une agrafe paysagère sur le site des Portes de l'Orne à Rombas, et notamment le lot N° 3 « Passerelle/ouvrage et édicules »,

Considérant la diminution du montant de la prestation du sous-traitant,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : de ramener le montant des travaux sous-traités par la société NGE CIVIL ZA Sabre - 57420 COIN LES CUVRY à la société INGEPOSE, 49 rue de Rochechouart - 75009 PARIS, de 351 701,44 € H.T. à 222 156,87 € H.T., soit une diminution de 129 544,57 €, dans le cadre du marché N° 18007 – Travaux pour l'aménagement d'une agrafe paysagère sur le site des Portes de l'Orne à Rombas, et notamment le lot N° 3 « Passerelle/ouvrage et édicules ».

Rombas, le 18 août 2023

Affichage au siège le 24 AOUT 2023

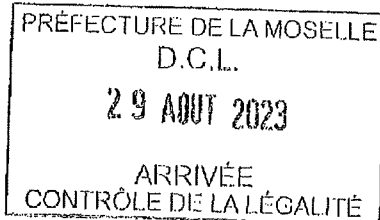
Pour le Président
Le 1^{er} Vice-Président,



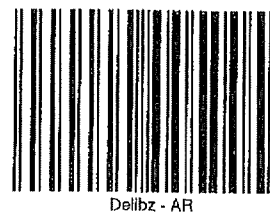
Lionel FOURNIER



Préfecture de la Moselle
Direction de la Citoyenneté
et du Contrôle de Légalité
9, Place de la Préfecture
57 034 METZ



BORDEREAU D'ENVOI



N/Réf. DGS / MSL
 03 87 58 32 32
accueil@portes-de-lorne.fr

Désignation des pièces	Nbre d'ex.	Observations
<p>Comme convenu par téléphone avec Monsieur DE ROSSI, et dans l'attente de la réception du certificat de Monsieur SADOCCO, Président nouvellement élu du Syndicat Mixte, veuillez trouver ci-joint :</p> <p>Les décisions du Président :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DP2023-31 relative à l'annulation de la DP2023-23. - DP2023-32 relative au marché de maîtrise d'œuvre « Prolongation de la piste cyclable le long de la rue de l'usine » confié au Bureau d'Études ARTELIA. - DP2023-33 relative à l'acceptation de la société « KAPAA » en qualité de sous-traitant du Bureau d'Études ARTELIA, attributaire du marché de maîtrise d'œuvre « Prolongation de la piste cyclable le long de la rue de l'usine ». - DP2023-34 relative à la DC4 modificative concernant à la diminution du montant des travaux sous traités par la société NGE CIVIL à la société INGEPOSE, dans le cadre du marché n°18007 du lot 03. - DP2023-35 relative à l'acceptation de la société « KAPAA » en qualité de sous-traitant du Bureau d'Études ARTELIA, attributaire du marché de maîtrise d'œuvre « Prolongation de la piste cyclable le long de la rue de l'usine ». 	<p>1 ex. ✓</p> <p>1 ex. ✓</p> <p>1 ex. ✓</p> <p>1 ex. ✓</p> <p>1 ex. ✓</p>	<p>Pour attribution, au titre du Contrôle de Légalité.</p> <p>En vous remerciant de bien vouloir nous retourner le présent bordereau, visé par vos services.</p>